



CMR: "ATTAKMILI" réalise un taux de rendement de 8.27 %

La Caisse Marocaine des Retraites annonce que le régime de retraite complémentaire ATTAKMILI, a réalisé, au titre de l'année 2014, un taux de rendement de 8.27 %.

Le taux de rendement distribué annuellement par le régime ATTAKMILI, depuis sa création en 2005, dépasse les 7% et reste en constante amélioration pour les années à venir.

Le régime Attakmili est un régime de retraite complémentaire facultatif, permettant aux bénéficiaires et selon leurs capacités d'épargne, de contribuer activement à l'amélioration de leurs retraites.

Attakmili est ouvert exclusivement aux affiliés des régimes de base gérés par la Caisse Marocaine des Retraites : le personnel civil et militaire de l'Etat, les agents des Collectivités Locales, et le personnel des Établissements publics affiliés au régime des pensions civiles.